



**UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE**  
46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS  
(Tél. : 01.44.83.65.55)



## **LE TEMPS DES ELECTIONS EST FINI. LE TEMPS DE LA NEGOCIATION SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE DOIT COMMENCER**

---

Les élections passées, le deuxième gouvernement Fillon mis en place, les dossiers urgents et importants existants dans la fonction publique doivent être mis en discussion très rapidement.

En premier lieu, le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires et agents publics, pour l'année 2007, doit être négocié dès maintenant.

Déjà, 1,1 % d'augmentation des prix depuis le début 2007 et rien pour les salaires (les 0,8 % de février 2007 étant comptabilisés au titre de 2006).

Le SMIC va augmenter, au minimum, de + 2 % au 1<sup>er</sup> juillet 2007 : le minimum de traitement dans la Fonction publique passera sous le SMIC, malgré « *l'accord statutaire exemplaire de M. Jacob, du 25 janvier 2006* » et le début de la catégorie B (recruté à Bac + 2 en moyenne) sera juste supérieur de 5 % : ce qui démontre un écrasement hiérarchique infernal et insupportable !

**La revalorisation de la valeur du point d'indice est donc nécessaire ; mais également elle permet à tous les fonctionnaires et agents publics de se voir assurés du maintien du pouvoir d'achat et cela ne peut être qu'un minimum immédiat.**

Ce n'est pas le dossier ouvert par le Président de la République sur les heures supplémentaires, même dans la Fonction publique, qui résoudra réellement la question du pouvoir d'achat des agents publics !

Et, bien entendu, l'exigence de l'augmentation de leur pouvoir d'achat ne peut se résumer au refrain « *Moins de fonctionnaires, mieux payés* » car les missions de service public existent et nécessitent des moyens humains pour les mettre en œuvre : cela fait partie des engagements républicains, notamment d'égal accès de tous les citoyens aux services publics.

**Alors, l'UIAFP – FO renouvelle au gouvernement son exigence d'ouverture immédiate de négociations salariales (pour l'année 2007) portant sur l'évolution de la valeur du point d'indice et lancement d'un chantier de réforme de la grille indiciaire commune pour une fonction publique de qualité, efficace et au service des citoyens : c'est ce dialogue social que nous voulons rendre concret pour les fonctionnaires et agents publics.**

Le Premier ministre, M. Fillon, doit assurer cet engagement d'amélioration du pouvoir d'achat de tous les salariés du secteur public ; nous attendons maintenant les décisions de négociations qui devraient normalement être annoncées lors de la déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale et au Sénat, début juillet.

Fait à PARIS, le 19 juin 2007